



Plusieurs propriétaires : Quel droits ?

Par **diabolo600**, le **22/03/2011** à **15:56**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison depuis 2 ans, notre propriétaire avec qui nous avons traités la location nous avez informé que ce bien avait été acheté à deux, mais que l'autre propriétaire était partie du jour au lendemain sans laisser de nouvelle, mais qu'elle avait obtenu la jouissance de ce bien par tribunaux.

Or à ce jour, je reçois une lettre de l'autre propriétaire (sois-disant disparu) qui me demande de quitter les lieux que cette demeure a été loué sans son accord et qu'il existe aucune jouissance pour Mme X (ma proprio).

Qui est dans l'illégalité, que doit-je faire ?

Mon bail est-il caduque ?

Est-ce que j'ai le droit de redemander mes loyers si c'est une location illégal ? Porter plainte pour escroquerie ou abus de confiance ?

Dois-je ne pas en tenir compte ?

Faut-il avoir une jouissance ou l'usufruit pour louer ?

Sur quel loi m'appuyer en cas de contestation ?

merci à tous pour vos réponses car je suis très inquiète